

BRÈVES DE VECAM AVRIL (2)

jeudi 3 mai 2018, par [Claire Brossaud](#), [Frédéric Sultan](#), [maryse](#),
[Michel Briand](#), [Valérie Peugeot](#)

Sommaire

- [Rapport Villani sur l'IA \(intelligence artificielle\) : des pistes d'action à explorer et soutenir](#)
- [Numérique en commun](#)
- [Actions de groupe : c'est parti !](#)
- [La régulation économique de creatives commons scientifique](#)
- [Premiers pas éthiques à la Conférence mondiale du web](#)
- [FAB14 "Fabriquer la résilience" du 16 au 22 Juillet à Toulouse](#)
- [Un rapport sur les communs et l'IA au Québec en préparation](#)
- [Un espace pour les communs à l'Université d'été Solidaire, Citoyenne, Rebelle](#)

Rapport Villani sur l'IA (intelligence artificielle) : des pistes d'action à explorer et soutenir

Nous ne vous ferons pas le énième résumé du rapport Villani, mais nous aimerions simplement mettre en avant deux points du rapport qui nous semblent importants au prisme des thématiques défendues par l'association.

Le premier porte sur l'accès et la circulation des données, condition selon le rapport de nouveaux usages et "point de départ de toute stratégie en IA". Constant que les données bénéficient aujourd'hui majoritairement à une poignée de très grands acteurs, le rapport préconise entre autre au la puissance publique amorce "de nouveaux modes de production, de collaboration et de gouvernance sur les données, par la constitution de « communs de la donnée ». Cela devra passer par une incitation des acteurs économiques au partage et à la mutualisation de leurs données, l'État pouvant ici jouer un rôle de tiers de confiance". Le rapport fournit quelques exemples de pratiques de mutualisation déjà existantes, à l'instar de [la fabrique des mobilités](#). Alors que la [loi pour une République numérique](#) avait poussé la notion de données d'intérêt général dans le cadre d'une délégation de service public, le rapport va plus loin en énonçant que dans certains cas "la puissance publique pourrait imposer l'ouverture s'agissant de certaines données d'intérêt général.

On ne peut que se réjouir de ces préconisations qui montrent en quoi l'approche par les communs, non seulement n'est pas antinomique avec l'économie et l'innovation, mais peut même la stimuler.

La dernière section du rapport, intitulée "Pour une intelligence artificielle inclusive et diverse", est aussi porteuse d'espoirs. Elle ouvre des pistes pour réduire les inégalités de genre dans le monde de l'IA, élaborer une grille des niveaux de médiation nécessaires à l'accompagnement des services dématérialisés, former les agents administratifs à la médiation, Faire des EPN des espaces de sensibilisation et de remontée des biais discriminatoires dans l'accès automatisé aux services de base (logement, emploi, soins...), documenter les effets des robots sociaux dans l'accompagnement des personnes... autant de sujets essentiels à l'heure où le traitement massif de données peut s'il n'est pas pensé conduire à un accroissement des inégalités, voire à une assignation des pauvres à leur condition comme le décrit [Virginia Eubanks dans son ouvrage "Automating Inequality : How High-tech Tools Profile, Police, and Punish the Poor"](#)

Numérique en commun

Plus que jamais nous avons besoin de médiations numériques. Parce que le numérique ne s'apprend pas une fois pour toute mais exige de chacun une capacité d'apprentissage à chaque nouvelle technologie, à chaque nouveau contexte. Parce que la dématérialisation est une double ou une triple peine pour les personnes déjà fragilisées économiquement ou socialement. Parce que ceux qui accompagnent les plus fragiles - travailleurs sociaux, personnel administratif... - sont eux-mêmes démunis

professionnellement face aux technologies. Parce que trop d'élus pensent que c'est un non problème....

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, les acteurs de la médiation numérique se retrouveront pendant deux jours en septembre à Nantes, pour échanger sur leurs pratiques, confronter leurs expériences, construire des coopérations, grâce à des ateliers, masterclass, prototypes et conférences. Des rencontres ouvertes.

- Pour en savoir plus, recevoir les informations et s'inscrire <https://numerique-en-commun.fr/>

Actions de groupe : c'est parti !

Même si le RGPD (règlement européen de protection des données) qui entre en vigueur ce 25 mai se concentre sur les droits de l'individu comme nous l'avons déjà souligné, une fenêtre plus collective existe grâce à l'action de groupe (voir nos 2 billets antérieurs [ici](#) et [là](#)). Plusieurs initiatives s'emparent de cette possibilité, à commencer par la Quadrature du net qui a déjà lancé sa campagne « Actions de groupe contre les GAFAM ». En prévision du 25 mai, le public français est invité à rejoindre les actions de groupe que l'association entamera devant la CNIL, contre les services de Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.

Si vous voulez vous joindre à cette première action - gageons que ce ne sera pas la dernière -, c'est [par là](#) que ça se passe !

D'autres actions sont en préparation, à l'image du travail porté par [l'initiative e-bastille](#) qui collecte dès à présent des e-doléances en préparation du 25 mai.

Voilà de quoi nous aider à sortir du sentiment d'impuissance et du aquabonisme !

La régulation économique de creatives commons scientifiques

La question de la production, de la diffusion, et de la protection de la connaissance scientifique sous l'angle des communs est un sujet qui a été assez peu traité par l'économie, alors qu'il existe de nombreux dispositifs les favorisant, en premier lieu les creatives commons. Les universités ont en effet désormais l'habitude d'effectuer des transferts de technologies et de compétences vers le monde socio-économique en ayant recours massivement à des formes de propriété intellectuelle exclusives comme le brevet. Toutefois, elles utilisent très peu de licences libres, souvent parce qu'elles revendiquent une idéologie propriétaire mais aussi par méconnaissance des formes de régulation économique des creative commons scientifiques. Il suffit de consulter les chiffres des [SATT](#) (Sociétés d'accélération et de transfert de technologie) créées il y a cinq ans environ dans le cadre du Grand Emprunt pour constater que le brevet reste l'indicateur de référence numéro un.

A qui appartiennent réellement les résultats et les idées produites dans l'open innovation par exemple ? Comment se répartir les résultats économiques ? Quels sont les enjeux de ces modes de valorisation auxquels l'économie numérique est familière ? Quid de la valeur d'usage de la recherche et de l'expérience utilisateur lorsque la production scientifique est ouverte ? C'est afin de répondre à l'ensemble de ces questions que se tiendra une [journée d'étude](#) le 12 juin prochain à l'Université de Lorraine de Nancy à l'initiative du BETA (Bureau d'étude d'économie théorique et appliquée).

Premiers pas éthiques à la Conférence mondiale du web

Du 23 au 27 avril dernier, s'est tenu à Lyon la [conférence mondiale du web](#) à laquelle participaient les plus grands noms de l'industrie numérique et du monde universitaire. Une fois n'est pas coutume, des questions de sécurité et de vie privée ont été abordées, notamment lors de dernière journée de conférence. Les conférenciers ont commencé en effet à s'interroger sur la responsabilité des technologues, chercheurs et décideurs politiques à cet endroit et sur la place des normes et du droit à partir desquels les consommateurs et citoyens pouvaient compter. Dans un [entretien](#) accordé au monde, la scientifique Britannique Dame Wendy Hall, présidente de l'International World Wide Web Conference Committee (IW3C2), l'organisation chapeautant la prestigieuse conférence, s'est félicitée notamment qu'à un mois de l'entrée en vigueur du règlement européen sur la protection des données (RGPD), une prise de conscience commençait à poindre au niveau mondial. Cette manifestation a également donné lieu à l'organisation d'un "off", intitulé [Webcome](#), basé sur le principe d'organisation d'événements autogérés par les acteurs du web au niveau local. Webcome Lyon, placé sous l'égide de l'association [Coexistence](#) (Sciences en communs) a permis à cette occasion de montrer une dynamique des communs de la connaissance dans la ville. Les temps changent...

FAB14 "Fabriquer la résilience" du 16 au 22 Juillet à Toulouse

[Artilect](#) le Fablab de Toulouse accueille la 14ème Conférence Internationale des Fab Labs un événement qui s'articule avec la [rencontre Fab City](#) à Paris du 11 au 13 juillet. et une préparation décentralisée les 4 et 15 juillet : écologie solidarité à Auray, science et recherche à Saclay, éducation à Bataville, énergie à Cahors ; agronourriture à Albi, économie à Perpignan, mobilité au Puy en Velay..

- Le site : <http://www.fab14.org/>

Un rapport sur les communs et l'IA au Québec en préparation

Le 27 avril dernier s'est tenue à Montréal une rencontre entre des signataires de la [Déclaration des communs](#) et des membres de l'équipe de rédaction de la [Déclaration de Montréal sur l'Intelligence Artificielle Responsable](#).

A l'issue d'un dialogue mutuellement enrichissant et prometteur, les participants ont décidé de rédiger un rapport sur les communs et l'IA en vue d'alimenter la réflexion dans le cadre de la démarche en cours - d'ici l'été (fin juin).

Si vous souhaitez joindre les organisateurs de cette initiative, contacter Yves Otis (otisyves arobase gmail point com)

Un espace pour les communs à l'Université d'été Solidaire, Citoyenne, Rebelle

Depuis quelques semaines, le mouvement des communs prépare une rencontre dans le cadre de l'Université d'été Solidaire, Citoyenne, Rebelle qui se déroulera à Grenoble du 22 au 26 août 2018.

Une rencontre des assemblées des communs (françaises, belges, Helsinki, Amsterdam, ...) pourrait avoir lieu pendant la journée dédiée aux rencontres internes des mouvements le 22/08. Cette journée pourrait aussi être l'occasion d'une rencontre avec les réseaux italiens (occupation des lieux vacants - Naples, Florence, ...) et Co-cities (Labgov, C. laonne), grecques (Commons Alliance) et espagnols (municipalistes et numériques notamment) pour nourrir la réflexion sur les dynamiques régionales, translocales ou nationales sur les communs et approfondir la discussion sur les relations entre les communs et les narrations alternatives des mouvements sociaux (décroissance, ESS, ...).

Parmi les activités inscrites au programme de l'université d'été, plusieurs portent sur les communs et pourront être reliées dans une même dynamique. On notera en particulier une journée intermapping des communs porté par le RIPESS et la plateforme des alternatives citoyennes, les rencontres sur le municipalisme (Commonspoly / Utopia / CRID, et le réseau archipel), deux journées sur les communs urbains et sur les politiques basées sur les communs (services publics, protection sociales, travail, partenariat public communs) portées par Remix the commons et l'assemblée des communs de Grenoble, ainsi que celles organisées par La Quadrature du net, Framasoft, les réseaux sur l'eau, le droit au logement et à la ville,

En structurant cette dynamique et en assurant une documentation et une mise en perspective sous la forme de productions qui restent à définir, cette rencontre pourrait de faire avancer la mise en mouvement des communs, tracer des lignes directrices pour des travaux en cours et à venir, nourrir la réflexion de l'assemblée européenne des communs et des assemblées locales, à partir d'une expérience concrète d'auto-organisation collective.

- Plus d'information sur l'UE2018 : <https://ue2018.org/>

- Contact pour contribuer : Frédéric Sultan : fredericsultan arobase gmail point com

Adresse originale de cette page : <https://vecam.org/Breves-de-Vecam-avril-2>